



Association Sportive Automobile
Nevers Magny-Cours



Ecurie Corbigny Auto



COMITÉ REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

16^e Ronde Régionale de l'Anguison

9 & 10 avril 2011

RÈGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

Programme-Horaires

Parution du règlement :	Mardi 1^{er} mars 2011
Ouverture des engagements :	Mardi 1^{er} mars 2011
Clôture des engagements :	Lundi 28 mars 2011
Parution du road book :	Lundi 21 mars 2011
Vérifications administratives :	Samedi 9 avril de 7h00 à 11h00
Vérifications techniques :	Samedi 9 avril de 7h15 à 11h15
1 ^{ère} réunion du Collège :	Samedi 9 avril à 11h30
Publication des équipages admis heures et ordre des départs de la 1 ^{ère} étape :	Samedi 9 avril à 12h00 (Podium de départ)
Départ de la 1 ^{ère} étape de Corbigny :	Samedi 9 avril 1^{ère} voiture à 13h30
Arrivée de la 1 ^{ère} étape à Corbigny :	Samedi 9 avril 1^{ère} voiture à 16h20
Publication des résultats partiels, heures et ordre des départs de la 2 ^{ème} étape :	Samedi 9 avril à 19h00 (Podium de départ)
Départ de la 2 ^{ème} étape de Corbigny :	Dimanche 10 avril 1^{ère} voiture à 8h00
Arrivée de la 2 ^{ème} étape à Corbigny :	Dimanche 10 avril 1^{ère} voiture à 15h38
Vérification finale :	Corbigny Parc arrivée
Publication des résultats du rallye:	30mn après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent (Podium d'arrivée)
Remise des prix :	Sur le podium d'arrivée

Article 1P ORGANISATION:

L'A.S.A Nevers Magny-Cours, avec le concours de l'Écurie Corbigny Auto, organise les 9 et 10 avril 2011 un Rallye régional dénommé " **16^{ème} Ronde Régionale de l'Anguison** ".

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A sous le permis d'organisation numéro **R35** en date du **jeudi 20 janvier 2011**.

Comité d'organisation :

- **Président :** Jean Michel PIGENET Chaumot 58800 Corbigny Tel. 06.82.11.80.56
- **Membres administratifs :** Jacques MARTIN - Didier CABRAL - Christophe THEVENY
Karine BOICHÉ - Céline MORTIER
- **Membres techniques :** Laurent LEPLAT - Jean-Claude MARCHAND – François MILLERAND

Secrétariat du rallye: Karine BOICHÉ Lot. Edouard Pail-3, rue des Roses 58800 Corbigny
Tel/Fax 03.86.20.09.05 email : karine-boiche@orange.fr

Permanence du Rallye: Salle Saint Seine, rue du Boulevard 58800 Corbigny
Samedi 9 avril de 7h00 à 20h00 et dimanche 10 avril de 7h00 à 18h30

1.1P OFFICIELS:

- **Collège des Commissaires Sportifs:**
 - Président :** Gérard SIMON 12017 0419
 - Membres :** Philippe DREAU 2281 0420
Damienne WASSEF 163736 0417
- **Directeur de course:** Maryse THOMAS 3123 0416
 - Adjoints :** Lucien BILLARD 9819 0417
 - Adjoints Délégués aux ES:** Jean-Christophe PERRIER 4884 1411
Jean-Pierre FOREST 5699 0419
- **Voiture Tricolore** Christian HAMON 29685 0419
- **Voiture Damier** Gérard PORA 57091 0419
Jacques MARTIN 31701 0417
- **Juge de Faits :** Pierre GUELAUD 15125 0413
- **Directeur E.S. Mhère :** Fabrice OUDART 8912 0203
 - Adjoints :** Serge CERLAND 9221 0417
Christine POYEN 52820 0417
 - Chronométrateur départ :** Karine LAUNAY 53487 1504
 - Chronométrateur arrivée :** Bertrand CHATAGNIER 112613 0417
- **Directeur E.S. Gacogne :** Jean-Louis LAURENT 3294 0413
 - Adjoints :** Daniel SEGUIN 2477 0413
Véronique LAURENT 9485 0413
 - Chronométrateur départ :** Yves SENDRA 146791 0414
 - Chronométrateur arrivée :** Samuel GROSSHANS 10480 0307
- **Médecin chef :** Jean-Pierre CIRILLO 113659 0417
 - Médecins :** Pierre LAMERANT
Francis PLANCHE
- **Commissaires techniques :**
 - Responsable :** Frédéric ALVAINES 4342 0420
Claude BERNARD 47151 0420
Alain CHAMBAZ 41183 1438
Jean-Louis REVERCHON 6835 0409
- **Chargés des relations avec les concurrents :** Brigitte DREAU 2282 0420
Martine REVERCHON 14505 0409
- **Responsable des Parcs :** Max LOLLIA 150787 0417
- **Responsable des commissaires :** Bruno MONSINJON 47619 0419
- **Informatique et classements :** Michèle et David GUIBLAIN 134494 0418
- **Responsable à la sécurité :** Lucien BILLARD 9819 0417
- **Comité d'organisation :** Jean-Michel PIGENET 37172 0417
- **Speaker :** Michaël PILLARD

1.2P Éligibilité

Cette épreuve compte pour la Coupe de France des Rallyes 2011, le challenge du Comité Régional du Sport Automobile de Bourgogne Franche-Comté 2011 et le trophée Pirelli.

1.3P Vérifications:

Samedi 9 avril 2011 de 7h00 à 11h00 pour tous les groupes.

- **Vérifications administratives:** Salle Saint Seine, rue du Boulevard à Corbigny ;
- **Vérifications techniques:** Place du Champ de Foire à Corbigny.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage NOGRETTE Agent CITROËN à Corbigny.
Taux horaire de la main d'œuvre maximum : 45€ TTC

Article 2P ASSURANCES:

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 3P CONCURRENTS ET PILOTES:

3.1P Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5P Toute personne qui désire participer à la 16^{ème} Ronde de l'Anguison doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 28 mars 2011** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Karine BOICHÉ Lot. Edouard Pail-3, rue des Roses 58800 Corbigny Tel/Fax 03.86.20.09.05 email : karine-boiche@orange.fr

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **285 €**
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **570 €**

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront déposés en banque que le **mardi 12 avril 2011**.

Les droits d'engagements seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement aura été refusé
- au cas où le rallye n'aurait pas lieu

l'organisateur remboursera avec une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents, qui pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par courrier, fax ou mail. La retenue sera

- de 10 % pour les demandes reçues 8 jours après la date de clôture ;
- de 20 % pour les demandes reçues à la date des vérifications.

3.2P Équipages

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.3P Ordre de départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 4P VOITURES ET ÉQUIPEMENTS:

4.1P Voitures autorisées

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.2P Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A

4.3P Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A et selon le road-book de l'épreuve

L'assistance est interdite sur tout le parcours. Elle est seulement autorisée sur le parc d'assistance réservé à cet effet, soit : **Parc d'assistance : Place du Champ de Foire à Corbigny.**

Au départ du rallye 10mn d'assistance sont autorisées. Ce temps est inclus dans le temps de liaison.

Article 5P PUBLICITÉ:

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Article 6P SITES ET INFRASTRUCTURES:

6.1P Description

La 16^{ème} Ronde de l'Anguison représente un parcours de 248,8 kms. Elle est divisée en deux étapes et quatre sections. Elle comporte deux épreuves spéciales :

- ES 1 MHERE de 7,800 kms à parcourir 4 fois
- ES 2 GACOGNE de 4,00 kms à parcourir 3 fois

Soit un total de 43,2 kms d'épreuves spéciales

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A, ajouter:

6.2.6P Les reconnaissances sont autorisées à partir du 3 avril 2011 uniquement les jours suivants:

- **Dimanche 3 avril** de **8h00 à 20h00**
- **Vendredi 8 avril** de **8h00 à 20h00**

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 3 maximum et des contrôles seront effectués.

6.2.7P Pénalités

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.3P Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.4P Circulation

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 7P DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE:

7.1P Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2P Dispositions générales relatives aux contrôles

Les signes distinctifs des Commissaires de route et des Chefs de poste sont: **chasubles jaunes fluo**

7.3P Contrôles de Passage (C.P) - Contrôles Horaires (C.H) - Mise Hors Course

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.4P Contrôle de Regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.5P Épreuves Spéciales (E.S)

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.6P Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 8P PÉNALITÉS - RÉCLAMATIONS - APPELS:

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 9P CLASSEMENT:

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 10P Prix - Coupes

Environ 12000 € de prix et récompenses seront distribués selon le nombre de partants dans chaque classe. Les prix et les coupes sont cumulables. Un prix de 100 € sera attribué au 1^{er} équipage féminin ainsi qu'une coupe à chacune. Une coupe sera remise à un commissaire tiré au sort de même qu'à un cibiste. Chaque navigateur d'un équipage récompensé se verra remettre également une récompense.

La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée place du Champ de Foire à Corbigny. Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant l'épreuve.

CLASSEMENT	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}
SCRATCH	400 €	250 €	170 €		
GROUPE (1)	130 €	90 €	60 €		
Équipage Féminin	150 €				
CLASSE de 1 à 3 partants (1)	285 €				
CLASSE de 4 à 6 partants	285 €	150 €			
CLASSE de 7 à 9 partants	285 €	150 €	80 €		
CLASSE de 10 à 12 partants	285 €	160 €	120 €	80 €	
CLASSE si + de 12 partants	285 €	170 €	140 €	120 €	80 €

(1) Les prix par groupes et classes seront diminués de : - 50% dans le cas où il y aurait 1 seul partant
- 25% dans le cas où il y aurait 2 partants.